

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**

Tenue le 29 mai 2024 à 18 h 30 à l'Hôtel de ville à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Lyne Mckenzie et Messieurs les conseillers Nathaniel St-Pierre, Mark Blair, Marc-André Laberge et Éric Payette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Métras.

Est absent Monsieur le conseiller Simon Brennan

Monsieur Simon St-Michel, directeur général et greffier-trésorier, est également présent, par visioconférence.

1. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, chacun des membres du conseil attestant avoir été dûment convoqué par le greffier-trésorier de la Municipalité, le courrier électronique leur ayant été adressé faisant foi de la preuve que tous les membres du conseil l'ont été, le maire, Monsieur Yves Métras, déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

120-05-2024

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre
APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé par le greffier-trésorier:

1. **Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour**
2. **Période de questions**
3. **Finances**
 - 3.1 Octroi de contrat pour les réparations d'urgence requises au niveau du réservoir et du puits d'eau potable
4. **Période de questions**
5. **Levée de la séance**

ADOPTÉE

2. Période de questions

Aucune question n'est posée.

3. Finances

3.1 Octroi de contrat pour les réparations d'urgence requises au niveau du réservoir et du puits d'eau potable

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin est propriétaire du réseau d'eau potable et d'eaux usées dans le noyau villageois de Saint-Antoine-Abbé;

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin a connu quelques problèmes récemment avec le réseau d'eau potable;

ATTENDU QUE la technicienne en assainissement des eaux nous recommande d'effectuer le remplacement des contrôles dans le réservoir d'eau potable et dans le puits d'eau potable, en plus de s'assurer d'une meilleure transmission et communication des données et des alertes à partir de ces contrôles (automates);

ATTENDU QUE nous avons reçu des soumissions pour le remplacement des contrôles, pour la régulation des pompes de distribution et pour les communications avec la station, de la part des compagnies Contrôle Logique Industriel, Bouchard Électrique, Néotech et Scadalliance;

121-05-2024

ATTENDU QUE ces soumissions totalisent un montant de 30 823,46 \$, plus taxes;

II EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER les dépenses afin d'effectuer les réparations au réseau

d'eau potable, tel que recommandé par la technicienne en assainissement des eaux.

ADOPTÉE

4. Période de questions

Aucune question n'est posée.

5. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

122-05-2024

APPUYÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la séance soit levée. Il est 18 h 35.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.



Monsieur Simon St-Michel,
Directeur général et greffier-trésorier

La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 29 mai 2024, au sens de l'article 142 du Code municipal.



Monsieur Yves Métras,
Maire



Monsieur Simon St-Michel,
Directeur général et greffier-trésorier